

Direction Des Affaires Juridiques & Citoyennes

Affaire suivie par : Mathieu REGIS
Référence : MR / SMO / VM

Objet | Convocation au Conseil Municipal du 30 juin 2025

Cher(e) Collègue,
Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur,

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu :
Le Lundi 30 JUIN 2025 à 18 H 00**

Le Conseil municipal se réunira dans la Salle du Conseil Municipal de Cenon. La séance sera intégralement enregistrée et diffusée en direct.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2025.

L'ordre du jour est le suivant :

Délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal – Décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Communication

- 1. Administration Générale – Rapporteur Monsieur le Maire**
 1. Convention tripartite de soutien à la réserve opérationnelle ;
 2. Demandes de subvention dans le cadre du Projet d'Assainissement Intégré Cenon-Ouakam dit « PAINCO » ;
- 2. Ressources Humaines – Rapporteur Dominique ASTIER**
 1. Tableau des emplois permanents : ouverture et fermeture de postes ;
 2. Tableau des emplois non permanents : ouverture et fermeture de postes ;
 3. Avenant de prolongation à la convention de participation à la prévoyance pour 2026 ;
 4. Convention de participation santé pour 2026 ;
 5. Prise en compte des menstruations incapacitantes ;
 6. Avenants à contrats d'assistants d'enseignement artistique ;
- 3. Administration Financière – Rapporteur Michaël DAVID**
 1. Adoption du Budget Supplémentaire 2025 ;
 2. Actualisation des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement du Budget Principal de la Ville ;
 3. Subventions + 23 000 € ;
 4. Admission en non-valeur de produits irrécouvrables et de créances éteintes - Budget Principal de la Ville ;
- 4. Politique de la ville – Rapporteur Huguette LENOIR**
 1. PIG - Attribution et versement de subvention - Propriétaire occupant ;
 2. Convention Dotation Politique de la Ville 2025 Autorisation de signer ;
 3. Projet de Renouvellement Urbain (PRU) Joliot Curie sur les communes de Bordeaux, Cenon et Floirac – Enquête publique sur le dossier de demande d'autorisation environnementale ;
- 5. Grands Travaux – Patrimoine Municipal – Rapporteur Jean-Marc SIMOUNET**
 1. Cité de l'enfance : demandes de subventions auprès de Bordeaux Métropole ;

6. Jeunesse – Développement Associatif – Rapporteur **Fernanda ALVES**

1. Signature d'une convention entre la Ville de Cenon et l'Etat pour la participation au réseau Guid'Asso et l'utilisation de la marque collective ;
2. Convention de partenariat entre la Ville de Cenon, l'Établissement Français du Sang (EFS) et l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Cenon (ADSB) ;

7. Transition écologique – Rapporteurs **Laurent PERADON, Léa RAINIER**

1. Projet Alimentaire de Territoire (PAT) : demande de subvention auprès de Bordeaux Métropole ;
2. Projet Alimentaire de Territoire (PAT) : Convention de cession à titre gratuit entre le GPV Rive Droite et la Ville de Cenon de tables de tri connectées ;
3. Convention de subvention entre la Ville de Cenon et l'Association "Frelons Asiatiques Vespavelutina" (AFAV) pour l'année 2025 ;

8. Développement Economique - Urbanisme – Rapporteur **Marie HATTRAIT**

1. SARL MJ Resto (Le Bib'strot) – Remise gracieuse Dette AOT 2023 ;

9. Education – Actions Jeunesses – Rapporteur **Alexandre MARSAT**

1. Remise d'un dictionnaire aux élèves de CM2 ;
2. Bilan 2023 de la concession de service public avec les Francas de la Gironde pour la gestion des activités péri et extrascolaires ;
3. Réception et cadeaux pour le départ à la retraite des enseignants et le départ de la commune des directeurs et directrices des écoles ;
4. Avenant n°1 à la Convention Cadre entre la Ville et la Caisse des Ecoles ;

10. Sport – Rapporteur **Patrice BUQUET**

1. Contrat de partenariat avec 2 athlètes – Autorisation de signer.

Vous trouverez de plus ci-joint,

- les délibérations
- et un pouvoir

que je vous demande de bien vouloir remplir et signer, sans oublier d'y porter la mention « bon pour pouvoir » et d'y indiquer le nom du conseiller municipal à qui vous souhaitez donner pouvoir, au cas où vous ne pourriez participer à cette séance. Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, Chère Collaboratrice, Cher Collaborateur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fait à Cenon, le 24 juin 2025

Jean-François EGRON
Maire de Cenon